



FEDERATION ROMANDE DES ASSOCIATIONS
DE PARENTS D'ELEVES CANTON DE BERNE

Adresse du secrétariat :
Murielle Gigandet Wenger
Grand-Rue 8, 2720 Tramelan

Courriels : secretariat@frapeb.org
president@frapeb.org
Site Internet : www.frapeb.org

Août 2008

Présentation de la FRAPEB

*F*édération *R*omande des *A*ssociations de *P*arents d'*E*lèves du canton de *B*erne

Qu'est-ce que la FRAPEB et pourquoi y adhérer ?

Il y a bien des années maintenant, les associations de parents francophones de notre canton se sont fédérées pour pouvoir faire entendre l'avis des parents d'élèves auprès de la Direction de l'Instruction Publique. Jusque vers la fin des années 1990, même s'il y a eu des hauts et des bas, nous pouvons dire que les APE étaient très actives et représentatives des parents parce qu'elles existaient dans de nombreuses régions du Jura bernois et à Bienne.

Peu à peu, certaines APE ont commencé à disparaître et on a vu l'émergence des conseils de parents. Tout en voulant conserver le nom sous lequel elle était connue, la FRAPEB a modifié ses statuts il y a quelques années pour pouvoir accepter en son sein les conseils de parents. Puis, lors de son assemblée générale 2006, les membres ont adopté de nouveaux statuts allant même plus loin en permettant à des membres individuels d'y adhérer.

Actuellement, la FRAPEB regroupe donc :

- des associations de parents d'élèves
- des conseils de parents d'élèves
- des membres individuels

La FRAPEB poursuit entre autres les objectifs suivants :

- ✚ **Faire connaître** au public l'opinion des parents sur les questions d'intérêt général et de la faire valoir auprès des autorités compétentes (principalement la DIP).
- ✚ **Développer** sur le plan cantonal, par les APE, les Conseils de parents et les membres individuels, les contacts entre parents, enseignants et autorités scolaires et civiles.
- ✚ **Fédérer** sur le plan cantonal romand, les associations de parents d'élèves de l'école obligatoire (APE) ou autres groupements de parents afin de faciliter leur collaboration et de permettre une coordination des informations au sujet de l'école en général.
- ✚ **Encourager** la création de nouveaux groupements de parents ou associations locaux.
- ✚ Au niveau de l'enseignement, **soutenir** une école de qualité et une harmonisation des programmes scolaires sur le plan national
- ✚ Finalement, la FRAPEB est **le seul partenaire francophone** représentant les parents auprès de la DIP. Notre fédération a été reconnue officiellement comme organe de consultation en 1992, ce qui nous permet d'être consultés régulièrement lors de projets divers. Actuellement, nous sommes partenaires du projet RELEO (révision partielle de la Loi sur l'École Obligatoire en 2008 et révision complète en 2012).

L'instruction publique est actuellement en pleine mutation, de nombreux « chantiers » sont en cours. La voix des parents francophones peut être relayée à Berne via la FRAPEB.

La FRAPEB entretient également des relations avec la COFRA (Conférence de la Coordination Francophone de l'instruction publique), ce qui permet d'entretenir des contacts avec des responsables au niveau francophone.

D'autre part, elle fait partie de la Fédération des Associations de Parents d'Elèves de la Suisse romande et du Tessin (FAPERT – www.fapert.ch), ce qui nous permet d'échanger des avis avec nos voisins romands sur la chose scolaire et d'être informés également des nouveaux projets pédagogiques (PECARO; Convention scolaire romande; etc.). Cette fédération représente environ 15'000 membres individuels.

Nous sommes naturellement à la recherche de nouveaux membres pour pouvoir être représentatifs des parents et aussi pour pouvoir apporter le soutien nécessaire en cas de besoin.

Nos statuts et d'autres informations se trouvent sur notre site Internet.

Durant bien des années, nos prédécesseurs se sont battus via la FRAPEB pour que les élèves puissent bénéficier d'un enseignement de qualité et le comité actuel souhaite poursuivre ce qui a été mis en œuvre. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons être actifs et représentatifs des parents.

Actuellement, les cotisations se montent à

- 1 franc par membre pour les APE
- 20 francs par année pour les CP
- 20 francs par année pour les membres individuels

Si notre action vous intéresse, vous pouvez sans autres nous contacter pour de plus amples détails. C'est très volontiers que nous nous tenons à votre disposition.



Marc Utermann
Président